JANVIER 2021

Newsletter de Michel Vialay, votre député

Éditorial
de Michel Vialay,
député des
Yvelines.

Bienvenue

L'année 2020 nous laissera le souvenir amer de cette crise sanitaire du Covid-19 qui a bousculé durablement tous nos repères.

Et indépendamment des incertitudes face à l'arrivée brutale de ce virus inconnu, la gestion de l'urgence sanitaire a montré notre impréparation organisationnelle et notre incapacité à assumer l'indispensable transparence, pourtant nécessaire pour ne pas générer la défiance.

Les conclusions de la Commission d'enquête ont dénoncé un *« pilotage défaillant de la crise » où la France était "mal armée" face à la pandémie qui a éclaté en début d'année : Gestion des masques et de leurs stocks stratégiques réduits de plus de 90% à partir de 2013, politique des tests, situation dans les Ehpad, prise de décision… « Nous avions le sentiment que la France disposait du meilleur modèle sanitaire et social, … mais nous sommes tombés de haut ».*

Il nous faut pourtant dépasser cette gestion désastreuse, d'abord parce que la crise sanitaire Covid-19 n'est pas terminée, et surtout parce que **l'essentiel de la crise économique et sociale qui en résultera nous impactera dans les prochains mois à venir. Il nous faut nous relever et, dans ce contexte, il nous faudra être forts et solidaires !**

Aussi, **je veux d'abord former des vœux collectifs**, tant notre pays en a besoin. Des vœux de **lucidité** pour prendre les réalités économiques et sociales à bras le corps, des vœux **d'engagement** pour préparer l'avenir avec volonté et dynamisme, et des **vœux de paix entre les hommes**, tant les enjeux à relever ne peuvent l'être qu'ensemble.

Pour chacun de vous, aussi, je souhaite que cette nouvelle année vous apporte **santé, joies et bonheurs,** et qu'elle vous permette **d'accomplir tous vos projets avec succès et réussite**. Nous en avons tous besoin !

A toutes et à tous, très bonne année 2021 !

Michel Vialay,
votre député

VOIR LA VIDEO DES VOEUX

En cette fin d'année 2020, **en décidant d'un référendum, Emmanuel Macron fait encore un coup de Com,** cette fois-ci sur le dos de la Conférence Citoyenne pour le Climat.

Et son choix du référendum, pourtant plus cher et plus long que d'organiser un Congrès du Parlement, participe de la même volonté.

Du point de vue du Président de la République, c'est logique puisque **sa stratégie de communication, c'est de passer d'un sujet à l'autre pour mieux faire oublier le précédent.**

Et c'est aussi par opportunisme qu'il cherche à s'attribuer un oui massif à un référendum qu'il aura proposé **à moins d'un an de la prochaine élection présidentielle. Car qui peut raisonnablement penser que les Français pourraient dire Non à la lutte contre le dérèglement climatique ?**

Mais, en réalité, pour les Français, c'est encore une occasion manquée, une de plus. Pourquoi, laisser croire que ce référendum serait l'alpha et l'oméga des actions nécessaires à la préservation du climat ? **C'est abuser les Français !**

En effet, annoncé pendant la campagne pour la présidentielle de 2002, **Jacques Chirac a soutenu l'adoption de la Charte de l'environnement et son inscription dès 2004 dans la Constitution**.

Celle-ci garantit déjà la préservation de la biodiversité, de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique. Elle permet déjà de stimuler la recherche scientifique et l'innovation technologique pour inscrire la croissance économique dans le cadre d'un développement durable.

Rien n'empêche donc le gouvernement d'agir ! Dès maintenant ! Sans attendre encore !

Mais il est vrai qu'être « En Marche » ne veut pas dire qu'on est « en action » !

Par exemple, issues de son rapport de juillet dernier, **certaines des 150 propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat pourraient être mises en œuvre immédiatement.**

Ainsi, afin de limiter le suremballage et l'utilisation du plastique, il est proposé **la « Mise en place progressive d'un système de consigne de verre, lavable et réutilisable**.

La proposition de Loi (n°1209) que j'ai déposée sur le bureau de l'Assemblée Nationale **en juillet 2018 répond parfaitement à cet enjeu**. En effet, elle « vise à la suppression progressive des bouteilles en plastique au profit du développement de la filière de réutilisation des bouteilles en verre ».

De même, la Convention Citoyenne pour le Climat invite à remplacer une part significative de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) par des modalités plus justes et favorisant **les comportements écoresponsable**s.

En « visant à **la lutte contre les dépôts sauvages des déchets** », la **proposition de Loi (n°3687)** que j'ai déposée en décembre dernier y concoure et **pourrait être mise en œuvre rapidement**.

On le voit. **Passer de la parole aux actes est possible. Et de façon très concrète !**

Mais, comme toujours, la Com. ne suffit pas. Il faut juste de la volonté et du courage !

Activité **parlementaire**

ME SUIVRE

Assemblée nationale: *126 rue de l'Université, 75355 Paris CEDEX 07 SP*
Tél. : 01 40 63 67 89 / Port. : 06 70 92 56 63
Courriel: michel.vialay@assemblee-nationale.fr
Circonscription : *Hôtel de Ville, 31 rue Gambetta, 78200 Mantes-la-Jolie Tél. : 01.34.78.86.57 - Tél. : 07 87 86 89 29 Courriel : michelvialay78@gmail.com*

© 2017 Tous droits réservés-cmconseils.